

RAPPORT FAO
"Evaluation des ressources génétiques forestières"

TOME 2

Contribution au rapport national
Volet Guadeloupe

Version du 13/06/2012

Rédaction du rapport et personne de référence

Collecteurs des données et/ou rédaction du rapport :

Nom	Mission	Courrier électronique	Téléphone
François Korysko	Chargé de mission biodiversité - ONF Guadeloupe	francois.korysko@onf.fr	(+590) 690506964

Liste des abréviations :

ADEME	Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie
ATB	Autres terres boisées
CDL	Conservatoire du Littoral
CBIG	Conservatoire Botanique des Iles de Guadeloupe
DAAF	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DEAL	Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DFP	Domaine forestier permanent
DIREN	Direction régionale de l'environnement
DPL	Domaine public littoral
DPM	Domaine public maritime
DRA/SRA	Directive régionale d'aménagement / Schéma régional d'aménagement
FAO	Food and agriculture organisation
FDD	Forêt départementalo-domaniale
FDL	Forêt départementale du littoral
INRA	Institut national de recherche agronomique
MGF	Mahogany Grandes Feuilles
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONF	Office national des forêts
PFNL	Produit forestier non ligneux
PNG	Parc national de la Guadeloupe
RGF	Ressources génétiques forestières
UAG	Université Antilles-Guyane
USFB	Unité spécialisée forêt-bois

Résumé d'orientation

La rédaction du rapport sur l'évaluation des ressources génétiques forestières en Guadeloupe a permis d'inventorier l'état des connaissances et de la recherche sur la génétique forestière. Il a également mis en lumière le niveau de perception du sujet chez les organismes en charge des forêts. Les besoins et priorités de ces derniers ont également été collectés.

Le sujet des ressources génétiques forestières est encore très peu abordé chez les gestionnaires forestiers. Les administrations en charge de la forêt et de l'environnement sont très peu impliquées sur la thématique et n'ont jamais lancé des stratégies sur la génétique forestière. Les études sont très ponctuelles, sans véritable fil conducteur et les recherches sont souvent fondamentales et très peu appliquées. Il n'existe plus de laboratoire de recherche forestière en Guadeloupe, hors université.

On peut expliquer ce manque d'engouement sur les RGF en notant que la forêt de Guadeloupe est quasiment inexploitée pour son bois. En dépit de plantations effectuées majoritairement il y a 50 ans, très peu de bois est mobilisé. Les études sur la génétique forestière ont été peu demandées par les bénéficiaires des ventes de bois car les questions de rentabilité économique n'ont que rarement été abordées, alors qu'elles sont généralement le moteur habituel des acteurs. Toutefois certains groupes botaniques patrimoniaux comme les orchidées ou le Poirier pays, réputé pour son bois d'œuvre, font l'objet, respectivement, de programmes de conservation et d'amélioration génétique poussés.

Le postulat essentiel de départ est que **la conservation des ressources génétiques forestières passe nécessairement par le maintien de la bonne qualité des écosystèmes forestiers.**

Pour ceci la Guadeloupe dispose d'un réseau d'aires protégées efficace, de gestionnaires forestiers impliqués dans la conservation, d'un réseau d'arboretum important (mais à valoriser) et d'un département universitaire de biologie porteur de nombreux projets de recherche en foresterie.

Les moyens humains et financiers sont souvent restreints et manquants (et les dynamiques actuelles ne vont pas dans le sens d'augmentations). En effet, la thématique des RGF est une affaire de spécialistes, où la recherche est un élément moteur des avancées.

La coopération régionale et internationale peut inspirer les organismes en charge de la forêt de Guadeloupe. En renforçant nos liens avec les spécialistes voisins, le partage de connaissances peut s'avérer très porteur. Des efforts devront être faits par tous sur ce point.

Il existe actuellement très peu de banques de graines, de pollens ou de cultivars d'espèces forestières. Certaines espèces font l'objet de conservation ex-situ dans les arboretums mais sont peu nombreuses. De plus la provenance des espèces plantées à but de production est dans la plupart des cas inconnue. Le développement d'une stratégie pilotée par l'administration pourrait impulser des projets portés par des structures publiques ou privées afin de répondre à ces problématiques.

La Guadeloupe est globalement peu impliquée directement dans les sujets de RGF. Il existe cependant quelques programmes précis bien menés. Il serait intéressant de s'appuyer sur les bonnes conclusions de ces études afin de communiquer plus largement sur l'importance de la conservation des RGF dans le hot spot des Antilles, dont fait partie la Guadeloupe.

Introduction

La région Guadeloupe comprend 32 communes depuis qu'en juillet 2007, les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont devenues des collectivités d'outre-mer (Com). C'est un archipel d'une superficie de 1 628 km² dont les îles habitées sont la Basse-Terre et la Grande-Terre, reliées entre elles par voie terrestre, et les îles de Marie-Galante, des Saintes et de La Désirade.

La population de la Guadeloupe, atteint 404 000 habitants au 1^{er} janvier 2010. La région a ainsi gagné 17 000 habitants entre 1999 et 2010. Les mouvements migratoires n'affectent plus l'évolution démographique de la Guadeloupe comme dans les années 1970, période de départs massifs vers la France métropolitaine, ou les années 1990, quand les arrivées étaient nombreuses. En 2006, les départs, plus nombreux que les arrivées, sont le fait des jeunes migrants (Source INSEE septembre 2010)

Située entre la mer des Caraïbes et l'océan Atlantique, ce milieu est marqué par des passages de cyclones et une activité tellurique fréquente.

Le milieu forestier est dominant en Basse-Terre et dans la plupart des dépendances :

Territoire	Surface forestière et milieux associés	% de la surface de l'île
Basse-Terre	52 480 ha	62
Grande-Terre	10 880 ha	18
Marie-Galante	6 328 ha	40
Désirade	1 347 ha	68
Les Saintes	1 014 ha	82
Petite-Terre	162 ha	100

Source : ONF Guadeloupe 2012

Les **forêts publiques** de Guadeloupe sont composées de quatre entités : la Forêt Départementalo-Domaniale (FDD, nue-propriété au département tandis que son usufruit échoit à l'État français), les forêts du Domaine Public Maritime et Lacustre (DPML), la Forêt Domaniale du littoral (FDL) et la Forêt Départementale (FDép, département propriétaire). Elles sont gérées par l'ONF et par le PNG (pour la partie cœur de parc de la FDD).

Massifs forestiers	Superficie	% forêts publiques	% territoire	Remarques
FDD	27 764 ha 71 a 00 ca	75	17	
DPML	6 388 ha 31 a 00 ca	17	4	Selon SIG ONF 2011
FDL	1 496 ha 11 a 53 ca	4	1	Superficie aménagement de 1996

FDep	1 415 ha 34 a 96 ca	4	1	
Total	37 064 ha 48 a 49 ca	100	23	

Source : ONF Guadeloupe 2012

Au sein de la forêt publique, des parcelles sont classées en production forestière.

Traitement	FDD (ha)	DPML (ha)	FDL (ha)	FDep (ha)	%
Hors sylviculture (dont forêts primaire)	24 732	6 388	1 496	1 415	92 %
Futaie régulière	2 937	-	-	-	8 %
Futaie irrégulière	95	-	-	-	0 %
Total	27 764 ha	6 388 ha	1 496 ha	1 415 ha	100 %

La forêt privée est quant à elle peu connue. Elle couvre 31 615 ha de l'archipel. Cette méconnaissance conduit à une prise en compte insuffisante des enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme et plus largement dans les orientations et décisions d'aménagement du territoire. De plus, la dynamique des espaces forestiers, les modes de valorisations possibles, leur potentiel de production sont mal définis (dans ce cadre le Conseil Général réalise en 2012-2014 un diagnostic des forêts privées de Guadeloupe, sur l'ensemble de l'archipel).

Chapitre 1: L'état actuel des ressources génétiques forestières

Diversité interspécifique et intraspécifique :

1.1. Faire une liste des principaux écosystèmes et des principales espèces d'arbres dans le pays.

La liste suivante extrêmement simplifiée provient de la carte écologique simplifiée de Rousteau (2007). Une liste plus exhaustive est située en annexe 1.

Ecosystème forestier	Principales espèces d'arbres
Forêt sempervirente saisonnière et semi-décidue sur calcaire	Pois doux (<i>Inga ingoides</i>), Caconier (<i>Ocotea coriacea</i>), Acomat (<i>Sideroxylon obovatum</i>)
Forêt sempervirente saisonnière	Courbaril (<i>Hymenaea courbaril</i>), Poirier (<i>Tebebuia heterophylla</i>)
Forêt submontagnarde	Gommier blanc (<i>Dacrodex excelsia</i>), Côtelette noire (<i>Tapura latifolia</i>), Bois rouge (<i>Amanoa caribaea</i>)
Forêt montagnarde	Marbri (<i>Richeria grandis</i>), Côtelette noire (<i>Tapura latifolia</i>), Bois rouge (<i>Amanoa caribaea</i>)
Forêt de montagne	Marbri (<i>Richeria grandis</i>), Châtaignier spp (<i>Sloanea spp</i>)
Fourrés d'altitude	Mauricif (<i>Byrsonima trinitensis</i>), Bois citron (<i>Ilex syderoxyloides</i>)
Forêt humide	Mangle-médaille (<i>Pterocarpus officinalis</i>)

Les grands types d'habitat bio-climatique se répartissent ainsi en Guadeloupe (source DEAL 2012)

Habitat	Surface (ha)	%
Zone agricole	45 955	28
Végétation xérophile	42 340	26
Forêt hygrophile	41 955	25
Forêt mésophile	15 440	10
Zone humide	9 340	6
Autres	7 770	5
Total	162 800	100

1.2. Faire une liste des méthodes de caractérisation de ces espèces (zonage écologique, délimitation des zones de provenance, etc.).

La carté écologique de la Guadeloupe (Rousteau, 1995) a été réalisée à partir de l'inventaire de placettes dans tous les types de forêts. C'est aujourd'hui le document ressource pour l'analyse écologique en Guadeloupe.

L'ONF, le PNG et l'UAG ont mis en place des placettes permanentes en forêt dense humide où tous les arbres sont inventoriés et sont tous munis de dendromètres. Ce dispositif servira de base à de nombreuses études (effets de changements climatiques, mesure de la biomasse, affinement de l'analyse écologique...)

Dans le cadre du renouvellement de l'aménagement forestier de la FDD (prévu en 2013), des inventaires statistiques des parcelles de production de Mahoganys grandes feuilles (2937 ha) sont menés. Ils permettent de connaître la composition de la forêt et ses mesures dendrométriques (diamètre, hauteur dominante...).

Des typologies d'habitats et de stations forestières ont été menées dans le cadre d'études ponctuelles dans le PNG, dans la RN de Petite-Terre et dans la RBNGT.

Un projet de recherche d'analyse des données LIDAR est actuellement mené par l'UAG et l'ONF. Il permettra la mise en place d'un modèle numérique des hauteurs de la canopée sur l'ensemble de l'archipel. Une typologie des habitats sera construite sur ce modèle (variation de la canopée corrélée aux types forestiers).

L'inventaire des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), mis en place par le ministère en charge de l'environnement, est en cours en Guadeloupe. La description de ces zones comprend une partie écologie du milieu et une liste des espèces présentes.

La démarche REDOM (Réseau Ecologique des DOM) mise en place par le ministère en charge de l'environnement a permis de dresser des listes d'habitats et d'espèces écopatrimoniaux sur la base de critères UICN, de rareté et d'endémisme. L'ONF est chargé de construire la cartographie des habitats écologiques et les aires de présence des espèces écopatrimoniales.

1.3. Faire la liste des études réalisées sur les diversités intraspécifiques.

Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*) :

Gall Y., 2010. Rapport interne ONF sur l'étude Poirier pays (non publié)

Ruiz, I. ;1990:- Variabilité géographique et écophysiological de *Tabebuia heterophylla* (D.C.) Brittan. mémoire ENITEF, INRA Guadeloupe. 54 pages.

Huc, R.; Bariteau, M. ;1987:- *Tabebuia heterophylla* (D.C.) Britton; données nouvelles sur la reproduction sexuée et végétative. Ann. des Sciences forestières. 44(3):359-363.

Huc, R. ;1985:- Premiers résultats expérimentaux sur le comportement de *Tabebuia heterophylla* (DC) Britton et de *Hymenaea courbaril* L. vis-à-vis de la sécheresse. Ann. Sci. For. 42(2):201-224.

Mangle Médaille (*Pterocarpus officinalis*) :

F. Muller, M. Voccia, A. Bâ et J. -M. Bouvet, 2009. Genetic diversity and gene flow in a Caribbean tree *Pterocarpus officinalis* Jacq.: a study based on chloroplast and nuclear microsatellites. Genetica Volume 135, Number 2, 185-198.

Tamarin (*Tamarindus indica*) :

BO Diallo, HI Joly, D McKey, M Hosaert-McKey, MH Chevallier, 2007. Genetic diversity of *Tamarindus indica* populations: Any clues on the origin from its current distribution ? African Journal of Biotechnology Vol. 6 (7), pp. 853-860.

Mahogany Grandes Feuilles (*Swietenia macrophylla*)

En Martinique, une étude réalisée par le CIRAD-Forêt (1999) sur la diversité génétique des plantations de Mahogany à grandes feuilles, a montré qu'il existait au sein des plantations de production de l'ONF une forte proportion d'individus aux caractéristiques morphologiques et moléculaires hybrides entre le MGF et le MPF. Cette hybridation semble résulter de la présence sur l'île depuis les premières introductions de *S. macrophylla* et *S. mahagoni* qui sont parfaitement interfertiles. Ainsi, les différents degrés d'hybridation que l'on retrouve au sein des plantations résultent de la recombinaison des génomes des trois origines en présence : *S. macrophylla*, *S. mahagoni* et hybrides simples ou plus complexes.

Dans l'étude du CIRAD-Forêt, il apparaît que la valeur moyenne de la diversité génétique sur l'ensemble des plantations est comparable à celle observée dans les peuplements naturels de MGF. Cette comparaison doit cependant être considérée avec précaution car elle concerne des populations naturelles de MGF d'une part et un complexe de taxons de l'autre. De plus, il s'agit de l'évolution de la diversité dans le temps au cours des phases de régénération artificielle. En effet, il n'y a pas d'évolution de la variabilité en fonction des classes d'âge. Les peuplements grainiers de départ offraient un niveau de variabilité allélique qui a été maintenu par un bon système de récolte.

Au contraire, d'après Vennetier (1998), la plupart des peuplements des Antilles sont issus d'un très petit nombre de semenciers introduits avant 1920 : moins de 10 en Martinique, les peuplements de Guadeloupe étant importés de Martinique. La récolte des graines des peuplements locaux ou la régénération naturelle vont donc conduire à l'installation de la deuxième génération consanguine, avec les problèmes que cela implique.

Vanille (*Vanilla sp*) :

Appel à projets NET-BIOME 2010 2011 : Towards Biodiversity Management in support of Sustainable Development in Tropical and Subtropical EU : projet **VaBiome**

Début et durée : mars 2012 - 36 mois.

Objectifs : caractérisation, protection, utilisation durable et valorisation de la biodiversité des vanilliers dans les régions tropicales de l'UE (Réunion, Polynésie Française, Guadeloupe, Guyane Française, Mayotte).

1.4. Quelles sont les méthodes utilisées pour analyser et évaluer les variations intraspécifiques dans le pays ?

Poirier pays (Projet ONF-INRA)

Le programme d'amélioration génétique suit le schéma suivant :

- *La récolte de greffons des « beaux » arbres*

La recherche d'arbres et de peuplements remarquables a permis tout en récoltant plusieurs centaines de clones, de sélectionner une centaine d'individus « + » sur 11 îles des Petites

Antilles : Martinique, Guadeloupe, Marie-Galante, Terre de Bas (Les Saintes), Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les îles Grenadines (Bequia et Union), Saint-Barthélemy et Montserrat. Cette prospection à travers la Caraïbe a permis de conserver une certaine richesse génétique.

Le choix de ces arbres s'est fait sur des critères visuels de forme, de rectitude, d'absence de cannelures sur le tronc, d'état sanitaire et de vigueur.

La sélection a été réalisée entre 1987 et 1996 avec un point culminant dans les prélèvements en 1992 et 1993, et a permis de récolter 130 clones (1995).

Seuls 100 clones d'arbres "+" ont été sélectionnés par l'INRA et sont présents dans les dispositifs de recherche de l'INRA et de l'ONF.

- *La mise en place et suivi du dispositif en Guadeloupe*

Un verger à graine sur le site de Blanchet (ONF)

Constitués de greffes des 100 arbres "+" sélectionnés, il sert de lieu de conservation des ressources génétiques sélectionnées, ainsi que de stock de matière première (fleurs, greffes, pollen) pour l'élaboration des dispositifs d'amélioration. La taille régulière des arbres est effectuée afin de favoriser un port en boule pour faciliter les prélèvements et limiter les effets du vent.

Son conditionnement en pot facilite :

- la récolte de pollen et la constitution d'une banque de pollen des arbres +. Le pollen de chacun des arbres "+" est récolté dans un tube à essai, et contrairement à d'autres pollens plus exigeants, peut être simplement conservé à -20°C. Un prélèvement égal pour chaque individu (3 à 5 fleurs) est mélangé pour former la banque de pollen. Celle-ci tient donc dans un seul tube à essai. L'ensemble du matériel est stocké et conservé dans un congélateur domestique de bonne qualité, pourvu que celui-ci n'ait pas à subir de coupures de courant.
- la phase de croisement, ou pollinisation contrôlée, effectuée à l'aide de sachets de protection placés sur la fleur au stade de bouton permet d'éviter toute pollution génétique.

Ce verger à graines est entretenu régulièrement.

- *Le volet conservation de la ressource génétique du programme génétique du Poirier Pays : les collections de ressources génétiques*

Les collections ont été constituées en récoltant des greffons sans critère de sélection particulier défini sur plus de 20 îles de la Caraïbe.

Ainsi la diversité génétique du Poirier de la zone Caraïbe est conservée. Elle comporte à cet effet environ 350 clones non sélectionnés. La collection est répartie en deux sites avec une très grande part commune aux deux.

La collection de Fond d'Or, est située à proximité de l'INRA Duclos, sur une parcelle d'environ 3 ha, sur des sols les plus acides de Guadeloupe.

La collection de Godet est installée dans le domaine de l'INRA à Petit-Canal. De par son emplacement privilégié, cette collection très esthétique, s'intègre sur un très beau site. Il a d'ailleurs été évoqué l'idée, d'en faire un parcours pédagogique.

Mangle-médaille (CIRAD)

La diversité moléculaire du mangle-médaille a été analysée pour quantifier la variation génétique entre les îles de la Caraïbes, pour évaluer les schémas de différenciation et les niveaux de circulation des gènes. Deux cents individus de neuf populations différentes ont été analysés sur la base de leurs chloroplastes et de six marqueurs microsatellites du noyau cellulaire.

L'objectif final est de pouvoir définir une stratégie de conservation.

Tamarin (CTRAD – CNRS – Burkina Faso)

L'origine des tamarins de plusieurs pays d'Asie, d'Afrique et des Départements d'Outre-Mer français a été analysée en utilisant des marqueurs génétiques RAPD (Random Amplified Polymorphic DNA) sur les graines récoltées. Il apparaît que la population de Guadeloupe provient de la Thaïlande. Ces deux populations présentent une faible diversité génétique intraspécifique comparée aux populations provenant des aires de distribution naturelle du tamarin (les arbres plantés provenant d'un faible nombre de semenciers initiaux).

1.5. Quelles actions sont entreprises pour étudier et inventorier les variations intraspécifiques dans le pays ?

Cf 1.4

1.6. Avez-vous mis en place des initiatives ou systèmes d'information sur les variations génétiques intraspécifiques ?

Une base de données existe sur l'expérimentation du poirier pays (pilotage ONF). Elle recense tous les individus et leurs critères dendrométriques. La banque de pollen est également renseignée par une base de données.

Rien sur les autres espèces.

1.7. Veuillez indiquer les objectifs et les priorités pour l'amélioration des connaissances sur les variations intraspécifiques.

- Etudes sur la variation intraspécifique des espèces plantées à but de production, dans une perspective d'amélioration de la qualité des peuplements et d'adaptation aux changements climatiques. De plus l'objectif est de pouvoir établir des recommandations aux pépinières, en ce qui concerne les origines des semences et des réglementations en matière de transport inter-île des plants. Dans le contexte caribéen où chaque état possède des réglementations différentes mais des objectifs de productions forestières identiques, il est intéressant de réfléchir à une large coopération caribéenne.

1.8. Quels sont vos besoins pour améliorer les évaluations et le suivi des variations intraspécifiques et interspécifiques ?

- Désigner un opérateur qui coordonne les actions sur ce sujet. L'administration locale en charge de la forêt et un organisme de recherche pourront être missionnés par le ministère en charge de l'agriculture et de la forêt.

- Les financements publics servant à la continuation des programmes déjà en cours sont évidemment à maintenir.

1.9. Quelles sont les principales espèces gérées activement à des fins productives dans votre pays ?

Espèces inscrites à l'aménagement forestier de la FDD

Espèce	Locale (L) ou exotique (E)	Utilisations	Système de gestion	Superficie couverte par la gestion (ha)
Mahogany grandes feuilles - <i>Swietenia macrophylla</i>	E	Bois d'œuvre : ébénisterie, mobilier courant, menuiserie fine	Forêts de production (initialement par plantation et aujourd'hui renouvelées par régénération naturelle). Sylviculture en futaie régulière.	2709,4
Laurier rose montagne - <i>Podocarpus coriaceus</i>	L	Bois d'œuvre : menuiserie courante, ameublement fin, marqueterie et ébénisterie. Bois de second choix en caisserie et coffrage	Forêts de production (initialement par plantation et aujourd'hui renouvelées par régénération naturelle). Sylviculture en futaie régulière.	95,4

1.10. Spécifier le type de production et son importance relative.

Cf 1.9

1.11. Spécifier si l'espèce est indigène ou a été introduite.

Cf 1.9

1.12. Quelles sont les principales espèces d'arbres gérées activement ou qui sont reconnus pour des services environnementaux dans votre pays ?

Conditions humides ou moyennement humides

- Le **résolu** (*Chimarrhis cymosa* - Rubiacée - héliophile tolérant) est très présent naturellement et facile à maintenir. Le bois était utilisé en menuiserie courante et en parquet mais n'est pas de tout premier ordre ;

- L'**acajou blanc** (*Simarouba amara* - Simaroubacée - héliophile) est très commun. Son bois tendre et léger sert à la menuiserie d'intérieur ;
- La **côtelette noire** (*Tapura latifolia* - Dichapétalacée - sciaphile), dont le bois lourd, dur et élastique sert principalement à la confection des mâts de yoles ;
- Le **gommier blanc** (*Dacryodes excelsa* - Burséracée - sciaphile puis semi-héliophile), arbre de très grandes dimensions, produit un bois apprécié pour la menuiserie et la charpente. Cependant, la "gomme" du bois encrasse les lames des scies ;
- Le **magnolia** (*Talauma dodecapetala* - Burséracée - sciaphile). Par endroit la régénération est aussi abondante que celle du bois blanc et du bois rivière. Son bois était autrefois utilisé.
- Le **bois rouge** (*Amanoa caribaea* - Euphorbiaceae - sciaphile). Grand arbre utilisé pour la construction, notamment pour la charpente immergée dans l'eau, les poteaux, les constructions rurales, platelages de ponts, parquets et escaliers.

Conditions de station plus sèches dans la série mésophile

- Le **courbaril** (*Hymenaea courbaril* - Caesalpiniacée - semi-héliophile mais supporte bien l'ombrage), mais uniquement la provenance "Guyane", est une essence relativement plastique. Cependant, il vaut mieux éviter de le mettre sur les stations les plus humides. C'est un des bois les plus recherchés ;
- Le **bois de rose** (*Cordia alliodora* - Boraginacée - héliophile) est plastique comme le courbaril (l'écotype "Guyane"). Son bois se travaille facilement et à de nombreuses utilisations. Il est actuellement très utilisé (importations) pour les nouveaux mobiliers (épurés).
- Le **caconnier rouge** (*Ormosia monosperma* - Fabacée - semi-sciaphile). Le bois jaune clair est utilisé dans d'autres îles pour la petite charpente, la menuiserie d'intérieur ou le parquet. Le grain est grossier. La croissance s'approche de celle du MGF ;
- Le **bois jaune** (*Aniba bracteata* - Lauracée - sciaphile) fournit un bois satiné au grain assez fin, utilisé dans la construction (dont marine) et la menuiserie. Le premier choix sert pour l'ébénisterie. Cet arbre atteint maximum 15 m de hauteur ;
- Le **bois-noyer** (*Zanthoxylum flavum* - Rutacée - héliophile mais tolère l'ombrage) donne un bois lourd au grain fin, très recherché (surexploitation) et utilisable aussi bien en menuiserie qu'en ébénisterie.

1.13. Quelles sont les principales espèces forestières menacées dans votre pays ?

cf Arrêté du 26 décembre 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Guadeloupe et Arrêté du 27 février 2006 portant modification de l'arrêté du 26 décembre 1988 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Guadeloupe

1.14. Quelle est l'importance relative (économique, sociale, environnementale) des différentes espèces arborescentes et de leurs produits ? L'importance de ces produits varie-t-elle selon les régions de votre pays ?

cf 1.12

1.15. Citer tout effort de définition des priorités documenté concernant les espèces forestières de votre pays

L'aménagement forestier ONF de la FDD et les futures DRA/SRA (documents stratégiques sur la forêt publique, en cours de rédaction) maintiennent les actuelles parcelles de production et recherchent la régénération naturelle des essences en place. Il préconise également la protection des parcelles de forêt naturelle. L'aménagement forestier de la FDL et les documents d'aménagement du DPM/DPL listent les espèces forestières présentes dans ces espaces et donnent des priorités sur leur utilisation.

Le plan d'actions du PNG et la future charte du PNG préconisent la libre évolution des forêts naturelles et l'éradication des espèces exotiques envahissantes.

Le projet INTERREG IV Mangrove a été achevé en juin 2012. Il vise à mieux protéger (par une meilleure connaissance, un échange entre états caribéens et par des actions ciblées) les espèces forestières de la mangrove.

La stratégie biodiversité mise en place par la DEAL Guadeloupe comprend un important volet sur les espèces exotiques envahissantes, notamment en forêt.

Le plan de gestion de la réserve nationale naturelle de Petite Terre prévoit un programme d'étude sur les derniers gâïacs de l'île.

1.16. Quel est l'état de la diversité génétique des principales espèces : en hausse, en baisse, stable, inconnu ?

En l'absence d'inventaires génétiques exhaustifs de la végétation, la diversité génétique est inconnue.

Pour le mahogany grande feuille (*Swietenia macrophylla*), les premières introductions du début et du milieu du XXe siècle ont été faites à partir de graines provenant de sujets sélectionnés, dans le cadre de programmes de restauration des forêts naturelles (avec les Conseils généraux notamment). Des études avaient été menées afin d'identifier les meilleures ressources. Les graines sélectionnées provenaient de Haïti, de République Dominicaine et de Puerto Rico, dont les MGF portes-graines provenaient eux-mêmes du Honduras, aire d'origine de l'espèce. La diversité génétique de départ devait donc être relativement importante.

En Guadeloupe, les plants proviennent exclusivement de pépinières dont l'origine des plants n'est pas toujours connue. La diversité génétique risque donc de se restreindre si un renouvellement du pool génétique par réintroduction de plants issus de graines en provenance de la région d'origine du MGF n'a pas lieu. A l'avenir, il faudra veiller à mettre l'accent sur la conservation de l'espèce et de ses caractéristiques physiques et mécaniques en évitant la consanguinité des futures générations. Des études plus poussées pourront être envisagées.

En Martinique et en Guadeloupe, un autre *Swietenia*, *Swietenia microphylla*, a également été introduit. Une hybridation est possible entre *Swietenia macrophylla* et *S. microphylla*, elle produit un hybride aux caractéristiques intéressantes bien que moins remarquables que celles du MGF. Cependant, cette hybridation reste marginalisée à la limite commune de répartition

des 2 espèces, le *Swietenia microphylla* étant plutôt inféodée aux milieux secs. Le sujet reste à étudier.

1.17. Facteurs qui influencent l'état de la diversité génétique forestière dans votre pays :

La diversité génétique forestière des Antilles est très fragile et très sensible face aux perturbations d'origine anthropiques. De nombreuses espèces endémiques insulaires possèdent une aire de répartition très limitée et des populations de faible effectif. Les menaces qui pèsent sur ces espèces et sur leur habitat peuvent entraîner leur rapide extinction.

Certaines espèces montrent aussi une faible compétitivité, les rendant sensibles aux espèces introduites dotées souvent d'une dynamique de croissance et de régénération particulièrement agressive.

Les différentes menaces qui pèsent sur les ressources génétiques forestières sont :

Les pestes végétales suivantes (Soubeyran, 2008) :

Espèce		Famille	Type biologique	Présence
<i>Antigonon leptopus</i>	Liane-coraïl	Polygonaceae	Liane	Tous milieux
<i>Bambusa vulgaris</i>	Bambou	Poaceae	Arbuste	Méso-hygrophile
<i>Dichrostachys cinerea</i>	Acacia de Saint-Domingue	Fabaceae	Arbre	Xérophile et littoral
<i>Eichhornia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	Pontederiaceae	Plante aquatique	Mares forestières
<i>Flemingia strobilifera</i>	Herbe sèche	Fabaceae	Arbuste	Tous milieux
<i>Oeceoclades maculata</i>		Orchidaceae	Herbacée	Xéro-mésophile
<i>Pennisetum purpureum</i>	Herbe à éléphants	Poaceae	Herbacée	Tous milieux
<i>Pinus caribaea</i>	Pin des Caraïbes	Pinaceae	Arbre	Méso-hygrophile
<i>Spathodea campanulata</i>	Tulipier du Gabon	Bignoniaceae	Arbre	Mésophile
<i>Spathoglottis plicata</i>		Orchidaceae	Herbacée	Tous milieux
<i>Syzygium jambos</i>	Pomme rose	Myrtaceae	Arbre	Méso-hygrophile
<i>Triphasia trifolia</i>	Petite citronnelle	Rutaceae	Arbuste	Xéro-mésophile

On note également que la surexploitation passée de certains bois d'œuvre (gaïac, *Guaiacum officinale*), Bois gligli, *Bucida buceras*) et l'absence de gestion durable de ces ressources appauvrit considérablement le nombre d'individus et donc la diversité génétique.

Les travaux d'urbanisme privilégient malheureusement souvent des espèces exotiques lors de plantations d'arbres d'ornement et de bord de route.

Certaines mesures de lutte contre l'érosion de la biodiversité ont cependant été mise en place depuis quelques années :

- La DEAL a mis en place une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

- Le PNG et l'ONF mènent des travaux de lutte contre le bambou dans la zone cœur du PNG.

- L'ONF mène des actions de lutte contre la petite citronnelle dans la RBNGT.

- L'ONF participe à la régulation de l'acacia Saint Domingue (*Dicrostachys cinerea*) en l'intégrant à des fascines végétales sur les plages (pour empêcher les tortues marines de se diriger vers les routes en arrière-plage).

1.18. L'importance relative des principales espèces ligneuses utilisées a-t-elle beaucoup variée au cours de ces 10 dernières années ? Si oui, quelles sont les forces qui induisent ces changements ?

Très peu de changements de sylviculture de production sont observés (pas de plantations supplémentaires de mahoganys et peu de parcelles en régénération naturelle acquise).

La mise en place des aires protégées (PNG en 1989 ; RN de Petite Terre en 1998) et les acquisitions foncières des propriétaires publics (CDL, Département et Région Guadeloupe) ont permis de protéger efficacement les espèces forestières. La RBNGT sera vraisemblablement mise en place en 2013 (protection des rares forêts xérophiles de la Grande-Terre).

Le PNG a la volonté de voir disparaître le Pin Caraïbe de la zone cœur du PNG.

1.19. Votre pays évalue-t-il l'appauvrissement génétique des ressources génétiques forestières ? Si c'est le cas, quels sont les mécanismes ou les indicateurs utilisés pour suivre cet appauvrissement ?

Pas d'évaluation.

1.20. Quelles sont vos priorités pour améliorer les connaissances en matière de diversité des ressources génétiques forestières, y compris la biodiversité associée ?

Une structure coordinatrice des problématiques de génétique forestière (organisme gestionnaire comme l'ONF ou le PNG, organisme de recherche comme l'INRA ou l'UAG, organisme administratif comme la DEAL ou la DAAF) doit être désignée. Des moyens humains et financiers devront être débloqués afin d'éviter la statut quo actuel. En effet, il serait extrêmement dommage que les programmes en cours soient stoppés à ce stade à cause d'un manque de financement.

Il n'est pas nécessaire de créer une structure ad hoc pour le suivi de la génétique forestière (qui serait sans doute sans moyens financiers et humains). De même qu'il existe une commission nationale des ressources génétiques forestières en France hexagonale, il peut être intéressant de régionaliser cette compétence en Guadeloupe ou dans les Antilles (coopération internationale). Dans ce dernier cas, la Guadeloupe deviendrait alors un membre (via un des organismes cités ci-dessus) de cette commission caribéenne.

1.21. Quels sont vos besoins en matière de renforcement des capacités pour développer la diversité des ressources génétiques forestières, y compris pour améliorer l'évaluation de l'érosion génétique et de ses causes ?

Connaître la situation de nos voisins caribéens peut être très enrichissante (partage de connaissances).

La structure désignée comme responsable du suivi des ressources génétiques forestières devra déléguer un de ces membres sur cette mission.

Il peut être intéressant que l'enseignement et la recherche universitaire consacre une plus grande part à la génétique forestière.

1.22. Quelles sont vos priorités pour mieux comprendre les rôles et valeurs de la diversité des ressources génétiques forestières (valeurs économiques, sociales, culturelles, écologiques ?)

- Introduire dans la sylviculture (niveau gestion terrain) la notion de diversité génétique en procédant à des reimplantations plus diversifiées génétiquement et bien adaptées au milieu.

- Traduire concrètement les résultats du programme poirier pays en plantant des poiriers test à but de production de bois d'œuvre.

- Communiquer sur les programmes en cours (vulgarisation grand public, autres organismes gestionnaires de milieux naturels).

1.23. Veuillez fournir les autres orientations stratégiques pour améliorer la compréhension de l'état de la diversité des ressources génétiques forestières et conserver cette diversité (actions politiques, recherche et gestion) au niveau national et régional.

Cf 1.20.

1.24. Quel est le niveau de perception de l'importance des ressources génétiques forestières ?

Inexistant lors de la gestion forestière courante (rien n'est inscrit dans les documents de gestion forestiers et aucun programme développé sur la principale essence de production).

Très faible au niveau de l'intérêt scientifique des organismes de recherche (peu d'articles publiés sur le sujet).

1.25. Quels sont vos besoins et priorités pour améliorer les connaissances en matière de diversité, conservation et gestion des ressources génétiques forestières ?

Cf. §1.20.

1.26. Quelles sont vos priorités nationales pour améliorer la connaissance du rôle et de la valeur (économique, sociale, culturelle et écologique) des ressources génétiques forestières ?

Cf. §1.22.

1.27. Quel est le niveau d'intervention requis (national, régional, et/ou mondial) ?

- Coordination caribéenne technique et financière fortement souhaitée.

- Implication nationale (financements et partage de connaissance) indispensable

- Création d'un pôle « génétique forestière » régional avec des membres issus de l'administration, des organismes de recherche et des organismes gestionnaires de la forêt.

1.28. Est-ce qu'il existe des antécédents en matière d'étude et d'inventaire des ressources génétiques forestières ?

Sans information.

Chapitre 2 : L'état de la conservation génétique in situ

2.1 Lister les espèces cibles gérées activement dans les programmes de conservation in situ.

- Tête à l'anglais (*Melocactus intortus*),
- Gaïac (*Guaiaacum officinale*),
- Orchidées : *Brassavola cucullata*, *Epidendrum revertianum*, *Epidendrum ciliare*... (Voir liste complète dans Feldmann 2001).

Liste non exhaustive (manque d'information centralisée).

2.2 Lister les catégories de zones de conservation in situ établies (forêts de production aménagées, zones de provenance, aires strictement protégées).

Zones de protection stricte (catégories I et II de l'UICN) :

- Parc National de Guadeloupe : zone de cœur : 17803 ha terrestre et 4094 ha marin (décret ministériel n°89-144 du 20 février 1989)

- Réserve Naturelle Nationale de Petite Terre : 990 ha (décret ministériel n° 98-801 du 3 septembre 1998)

- Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de la Désirade : 65 ha (Décret n° 2011-853 du 19 juillet 2011)

Forêts de production aménagées : cf introduction

2.3 Quelles actions sont menées pour développer les zones de conservation in situ ? Quelles actions sont menées pour améliorer les inventaires et les études des ressources génétiques forestières ?

La Guadeloupe a arrêté en janvier 2005 sa stratégie locale pour la biodiversité, avec un plan d'action contenant 59 mesures. Sur la base d'un état des lieux, les principales menaces qui pèsent sur la biodiversité ont été identifiées, à savoir :

- la destruction des habitats terrestres et marins sous les pressions anthropiques
- le braconnage et les défrichements illicites
- l'introduction d'espèces invasives
- les effets du réchauffement climatique.

Les orientations du plan d'action se résument en trois mots : connaître, conserver, gérer.

Cinq axes majeurs ont été définis :

1. Protéger les mangroves et les zones humides
2. Freiner la disparition des formations végétales mésophiles et xérophiles
3. Préserver les espèces patrimoniales du milieu marin
4. Préserver les trames écologiques caractéristiques de la Guadeloupe (les lagons, les bassins versants, les récifs...)

5. Préserver les zones agricoles (zone tampon).

L'archipel compte déjà un vaste réseau d'espaces naturels protégés qui contribuent à la préservation de la biodiversité, notamment :

- le premier Parc national de l'Outre-mer
- deux réserves naturelles (ONF co-gestionnaire avec l'association Ti-Tè)
- cinq sites classés pour leur intérêt paysager
- plusieurs zones protégées par arrêté de biotope.

Par ailleurs, le site du Grand Cul-de-sac Marin est inscrit depuis le 8 décembre 1993 en tant que zone humide d'importance (Convention de Ramsar).

Au titre de la stratégie nationale, la France s'est engagée à développer le réseau d'aires protégées. L'ONF a engagé une étude de faisabilité pour une réserve biologique dirigée en forêt xérophile publique.

Seule la connaissance permettra une action efficace. Les nombreuses données existant sur la flore, les mammifères et les oiseaux ne sont pas toujours facilement accessibles. Il devient important pour mieux connaître ce remarquable patrimoine de rassembler toutes les informations. Sur certains sujets, les spécialistes manquent, notamment pour inventorier les nombreux insectes de l'île.

Quatre fiches actions concernent les questions de ressources génétiques forestières :

- Diversité génétique et conservation d'espèces végétales rares et menacées dans les milieux insulaires des Antilles françaises : cas de *Melocactus intortus*, *Guaiacum officinale* et *Epidendrum revertianum*

- Caractérisation biologique et génétique de la compétition et de l'hybridation entre la population d'iguanes communs (*Iguana iguana*) et la population d'iguanes des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) de l'archipel guadeloupéen.

- Programme de conservation génétique du Poirier-pays (*Tabebuia heterophylla*) : valorisation par l'agroforesterie, le boisement et la coopération régionale .

- Collecte, caractérisation et conservation de la biodiversité des ignames non cultivées (*Dioscorea spp*) des forêts des Antilles Françaises. Potentiel de valorisation

Le document, rédigé en 2005, ne bénéficie d'aucun bilan actualisé de la part de l'administration.

Un projet de création d'un Office régional de la biodiversité a échoué en 2010 (manque de moyens). Une des missions de cet office était de suivre ce plan d'action.

2.4 Quelles actions sont menées pour promouvoir la conservation in situ ?

L'action des organismes publics est efficacement organisée, financée et mise en œuvre. Il existe de très nombreux organismes, associations, bureaux d'étude et services impliqués dans la promotion de la conservation in situ.

On peut citer (de façon non exhaustive) la gestion active des espaces publics par l'ONF, le CDL et le PNG qui comprend un volet de conservation très fort (les parcelles de production forestière sont largement minoritaires).

Les organismes de recherche participent à cet effort en guidant les actions de gestion et de conservation vers plus d'efficacité.

Les nombreuses associations guadeloupéennes de protection de la nature relaient au niveau local des actions essentielles (protection de la faune, inventaires des orchidées...).

2.5 Quelles sont les plus fortes contraintes pour améliorer la conservation in situ dans votre pays ?

- Manque de moyens humains et financiers sur de nombreux projets de conservation.
- Suppression de postes dans la fonction publique nationale et territoriale.
- Application des réglementations concernant l'urbanisme et les défrichements encore perfectible.

2.6 Quelles sont les priorités pour les futures actions de conservation in situ ?

Un bilan du plan d'actions outremer pour la biodiversité devra être mené afin de voir quelles actions ont été effectivement réalisées, lesquelles sont en cours et lesquelles sont en attente.

La DEAL rédige un plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes (EEE). Chaque gestionnaire d'espace naturel sera amené à respecter des engagements fixés dans ce plan.

2.7 Quels sont les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités et activités de conservation in situ ?

Sans information

2.8 Est-ce que votre pays a organisé un forum national/régional pour les parties prenantes qui participent à la conservation in situ, et qui sont reconnues par le programme forestier national ?

L'International Institute of Tropical Forestry (IITF), émanation de l'US Forest Service à Porto-Rico, organise depuis 1982 une rencontre bisannuelle permettant aux forestiers de la Grande Région Caraïbes d'échanger sur les thématiques forestières les concernant.

En 2008, lors de la 14ème édition à la Dominique, l'Office National des Forêts s'est positionné pour accueillir en Guadeloupe ces 15èmes rencontres en 2010.

Toute la Grande Région Caraïbes est concernée par ce meeting, ce qui permet de réunir des forestiers de plus de 30 territoires différents. Le pays hôte propose des interventions de spécialistes, chercheurs mais aussi d'élus permettant de mettre en avant les spécificités forestières du territoire. Il organise aussi une sortie terrain.

En 2008, le thème de la 14ème édition était "les relations entre la gestion forestière, l'écotourisme et le développement durable". Il était suffisamment général pour permettre à chaque territoire d'avoir des expériences à échanger dans ce domaine. Il s'agit de coller à une certaine actualité qui impacte ou impactera prochainement le métier de forestier.

Le thème des 15èmes rencontres des forestiers était : « Le changement climatique et ses effets sur la gestion forestière et la biodiversité ».

Des sous thèmes ont été développés :

- **l'acquisition des connaissances sur les effets du changement climatique sur les écosystèmes forestiers et leur biodiversité** (réseau de placettes de suivi sur le long terme...);

- **les écosystèmes forestiers littoraux** : menacés par la hausse du niveau de la mer et la pression anthropique, ces écosystèmes jouent plusieurs rôles cruciaux pour répondre aux enjeux de protection du littoral (houle), filtre, nursery,...

- **la forêt, stock de carbone**: évaluation des stocks de carbone des forêts des caraïbes, présentation des mécanismes post-kyoto, initiatives de réduction des émissions de carbone liées à la déforestation et la dégradation des forêts, initiatives de reboisement puits de carbone...

- **la préservation de la biodiversité forestière** à travers les différents modes de protection (réserve naturelle, parc national, Ramsar, MAB,...).

2.9 Quelles sont les priorités de recherche pour appuyer la conservation in situ ?

cf 2.6

2.10 Quelles sont vos priorités pour le développement de politiques qui encouragent les activités de conservation in situ ?

Il est essentiel de communiquer les politiques nationales (DEAL, DAAF, ONF, PNG...) au niveau régional (Département & Région) et au niveau local (communes, associations). De même, impliquer les acteurs lors de comités de pilotage et de sorties terrain permet le bon relais des initiatives.

2.11 Quelles sont vos priorités pour soutenir la gestion de la conservation in situ?

Voir 2.10

Chapitre 3 : L'état de la conservation génétique ex situ

3.1 Lister les espèces d'arbres incluses dans les programmes de conservation ex situ

Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*)

3.2 Lister pour chaque espèce, les moyens de conservation (provenances conservées sous forme de semences, pollens, tissus, autres).

Cf chapitre 4

3.3 Quantifier le nombre total d'arbre de chaque provenance conservée.

Cf chapitre 4

3.4 Spécifier si les lots de graines sont des mélanges de semenciers, ou bien des lots par semenciers séparés.

Cf chapitre 4

3.5 Spécifier la capacité des infrastructures de conservation ex situ (laboratoire, banques de germoplasme, etc.).

Cf chapitre 4

3.6 Lister le nombre et la taille des peuplements de conservation ex situ établis dans votre pays (espèces, provenance, taille).

Cf chapitre 4

3.7 Lister le nombre, la taille et le rôle des arboretum et des jardins botaniques de votre pays.

La liste suivante n'est pas exhaustive. Elle affiche les principales structures qui ont un but affiché de conservation et de sensibilisation du public.

Jardin exotique de la Guadeloupe – Fort Napoléon, Terre de Haut des Saintes – 2000 m².

Historique : Jardin fondé en 1984 à l'initiative du Département de la Guadeloupe

Thématique des collections : plantes succulentes et espèces endémiques.

Parc Paysager de Petit Canal – Petit Canal

Thématique des collections : 300 espèces indigènes de Grande-Terre, arbres, arbustes et plantes médicinales

Domaine de Valombreuse - Petit-Bourg

Historique : Jardin fondé en 1990

Thématique des collections : Forêt tropicale humide

Jardin Hazyé Murat – Grand-Bourg de Marie Galante – 700 m²

Historique : Jardin fondé en 1978

Thématique des collections : Plantes aromatiques et médicinales cultivées aux Antilles et arbres de Marie-Galante (133 espèces en tout)

Ecolambda – Saint-Louis de Marie-galante – 8 ha

Thématique des collections : 150 espèces indigènes et exotiques

Jardin botanique de Deshaies – Deshaies – 5 ha

Historique : Jardin fondé en 2001

Thématique des collections : 1000 espèces indigènes et exotiques

Parc de Beauvallon - Basse-Terre

Historique : Jardin fondé en 2009

Thématique des collections : 80 espèces de palmiers, des épices, des arbres fruitiers, des espèces indigènes, 12 espèces de manguiers et de nombreuses espèces, d'heliconias, d'anthuriums et d'orchidées.

Jardin Botanique - Basse-Terre

Historique : Jardin fondé en 1820 – 1 ha

Thématique des collections : Le Jardin Botanique rassemble des espèces diverses originaires du continent américain, des Grandes et Petites Antilles, d'Asie et d'Océanie, d'Afrique et de Madagascar. Il abrite également quelques plantes pantropicales (espèces présentes dans toutes les zones tropicales du globe). Plus de la moitié des espèces présentes dans le parc sont purement ornementales. Les autres présentent de l'intérêt pour leur bois, pour leurs fruits ou pour diverses utilisations (médicinales, production de latex...).

Le CBIG est aujourd'hui gestionnaire du site. Il participe à l'enrichissement des collections par plantations d'espèces locales et patrimoniales (sapotacées, lauracées...). Il a également rénové l'étiquetage des collections.

La Sylvathèque de Blanchet et l'arboretum de Montebello, propriétés de l'ONF sont détaillés dans le 3.11

3.8 Décrire l'utilisation et le transfert de germoplasme dans le pays.

Néant.

3.9 Décrire la documentation et la caractérisation utilisées.

Sans objet.

3.10 Quelles sont les actions en faveur de la conservation des collections ex situ existantes ?

- Maintien en place des collections existantes

- Valorisation des collections du jardin botanique de Basse-Terre par le CBIG (diagnostic des arbres, replantation d'espèces patrimoniales...). Cf 3.7

- Projets ONF détaillés dans le 3.11.

3.11 Quelles sont les activités entreprises pour promouvoir la conservation ex situ ?

Sur les sites de l'ONF :

- La **Sylvathèque**, centre d'accueil et d'éducation à l'environnement de l'ONF, propose de nombreuses possibilités :

- consulter au centre de documentation les publications ONF et les ouvrages parus sur la flore et la forêt tropicale de Guadeloupe
- visiter l'exposition permanente (maquettes, posters, grainiers)
- visiter des expositions temporaires d'art, d'artisanat et assister à des conférences
- visiter avec un guide le jardin qui compte de nombreuses espèces patrimoniales arborées, arbustives et herbacées.

La Sylvathèque travaille en réseau avec de nombreuses structures, associations et organismes tels que le PNG, l'INRA, l'Association archipel des sciences (Centre de culture scientifique technique et industriel), le Centre d'interprétation agronomique et biotechnologique, la DEAL.

L'ONF héberge au sein de la Sylvathèque l'association bwa lansan qui développe un projet de conservation d'arbres à graines (espèces locales en voie de disparition).

- L'aménagement de l'**Arboretum ONF de Montebello** (financement FEDER et Etat) va être réalisé en 2012-2013.

L'Arboretum de Montebello, situé sur la commune de Petit Bourg, fut créé en 1932 par le botaniste André Questel. Sur trois hectares, il a réuni une des plus importantes collections d'orchidées de la Caraïbe ainsi que de nombreux spécimens de végétaux rares dans l'archipel (palmiers ornementaux).

Les principes du projet sont simples et visent à mettre en valeur le site et les collections botaniques pour un meilleur accueil du public. Il s'agit de conserver les atouts tout en apportant des solutions aux quelques problèmes recensés. Le projet rendra le patrimoine botanique guadeloupéen accessible aux visiteurs ce qui les sensibilisera à la préservation de l'environnement. Le site pourra servir de support pédagogique dans le cadre de projets futurs d'éducation à l'environnement.

L'étiquetage des 44 espèces d'arbres existantes, la plantation de 50 espèces forestières indigènes, de 100 plantes médicinales et d'arbres ornementaux sont prévus dans le projet.

3.12 Quelles sont les plus fortes contraintes pour améliorer la conservation ex situ dans votre pays ?

Beaucoup d'arboretums sont des propriétés privées. Il manque donc de concertation entre les différents acteurs impliqués dans la conservation. Le CBIG propose depuis peu aux personnes détenant un jardin ou un espace d'intérêt floristique de former un réseau de partenaires. L'adhésion à ce réseau passe par la signature d'une charte d'engagement réciproque entre le Conservatoire et les partenaires, dans le but de les réunir autour d'objectifs communs, visant à préserver, connaître davantage et valoriser le patrimoine floristique guadeloupéen. Par leur signature, ils s'engagent, en contrepartie de l'appui scientifique du Conservatoire, à respecter les engagements mentionnés dans la dite Charte.

On observe peu de volonté politique sur le long terme sur le sujet de la conservation des espèces menacées (un pilotage de l'administration serait souhaité).

3.13 Quelles sont les priorités pour les futures actions de conservation ex situ ?

- Définition d'une politique sur le long terme de conservation des espèces menacées ;
- Assurer le financement du CBIG sur le long terme ;
- Renforcer la participation de la Guadeloupe aux initiatives régionales et internationale pour la conservation de matériel végétal d'espèces prioritaires.

3.14 Quels sont les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités pour les actions de conservation ex situ ?

- Moyens matériels (infrastructures) et humains pour programmes ci-dessus ;
- Favoriser la formation en matière de conservation ex-situ, notamment par des échanges avec les structures spécialisées existantes dans la Région ou au niveau national (Conservatoires Botaniques Nationaux).

Chapitre 4 : Le niveau d'utilisation et l'état de la gestion durable des ressources génétiques forestières

Le chapitre traite exclusivement du programme Poirier pays (*Tabebuia heterophylla*)

Programmes d'amélioration génétique et leur mise en œuvre :

4.1 Lister les espèces d'arbres actuellement sujettes aux programmes d'amélioration

Pour le poirier pays : création d'un verger à graine et de parcs à clones garantissant la variabilité des individus.

4.2 Spécifier si des espèces locales ou introduites ont été utilisées.

Les espèces utilisées pour le programme d'amélioration génétique du poirier pays sont issues de Guadeloupe (des Saintes, de Marie-Galante, de Basse-Terre et de Grande-Terre), des îles Grenadines, de Dominique, de Martinique, de Montserrat, de Sainte-Lucie, de Saint Barthélemy et de Saint-Vincent.

4.3 Spécifier les principaux objectifs d'amélioration (bois d'œuvre, bois de trituration, combustible, produits non ligneux, autres).

Sélection des individus résistants à la sécheresse et présentant une bonne conformité du tronc dans le but d'effectuer des campagnes de reboisements en zone sèche et sur les sols pauvres des Antilles et pour la production de bois d'œuvre.

4.4 Spécifier les niveaux des programmes d'amélioration (première, seconde génération).

Aucun test de descendance n'a été réalisé dû à la difficulté de floraison des poiriers pays.

4.5 Mentionner pour chaque espèce listée dans la première question ci-dessus, si c'est possible, le nombre de provenances testées dans les essais de terrain, individus sélectionnés phénotypiquement (arbres plus), descendances et clones testés dans des essais de terrain.

Aucun test n'a été réalisé

4.6 Lister le type, le nombre et la superficie des vergers à graine de semis.

Aucuns

4.7 Lister le type, le nombre et la superficie des vergers à graine de clones.

Variété	Type de verger à graine de clones	Nombre	Surface totale plantée (en m ²)
<i>Tabebuia heterophylla</i>	Collection de provenance et de variétés - sert de support à l'expérimentation	1	environ 100

4.8 Lister le nombre et la superficie des banques de clones établies dans votre pays.

Variété	Banque de clones	Nombre	Surface totale plantée (en m ²)
<i>Tabebuia heterophylla</i>	Collection de provenance et de variétés	3	environ 1000

4.9 Si vos programmes de reproduction actuels comportent des croisements contrôlés, spécifier les espèces/provenances et chiffrer approximativement le nombre de croisements inclus dans les essais.

Aucuns essais de croisements contrôlés n'ont été effectués (difficulté de floraison des Poiriers pays).

4.10 Lister le nombre et la capacité de stockage des banques de gènes développées dans votre pays.

Néant.

4.11 Indiquer le niveau d'utilisation du matériel reproductif forestier amélioré dans votre pays.

Sans objet pour *Tabebuia heterophylla* : le programme d'amélioration génétique n'est qu'au stade de constitution des banques de pollen.

4.12 Indiquer les actions menées pour promouvoir l'utilisation du matériel reproductif amélioré dans votre pays.

Néant

4.13 Est-ce que vous possédez des programmes participatifs d'amélioration génétique des arbres dans votre pays?

Programme participatif avec la Martinique (ONF et INRA).

4.14 Si oui, quelles sont les approches participatives qui ont été développées?

Création d'un verger à graine et d'un parc à clone identiques à la Guadeloupe en Martinique.

4.15 Avez-vous créé un système d'information sur les programmes d'amélioration génétique des arbres?

Information de la population à travers un parcours pédagogique à la Sylvathèque de Gourbeyre.

4.16 Quel est le niveau d'utilisation et de transfert des germoplasmes ?

Sans objet.

4.17 Quel est le niveau d'accès et de partage des avantages générés?

Sans objet.

Systèmes de distribution et disponibilité du matériel reproductif:

4.18 Spécifier les espèces dont les graines, pollens, scions et/ou autre matériel reproductif sont disponibles, sur demande.

Aucune n'est disponible

4.19 Spécifier les espèces dont on peut se procurer le matériel reproductif amélioré à une échelle commerciale (production et distribution de matériel reproductif: semis et clones).

Néant.

4.20 Spécifier le type de classification du matériel reproductif amélioré utilisé dans votre pays.

Sans objet.

4.21 Est-ce qu'il existe certaines variétés brevetées par votre pays?

Non.

4.22 Spécifier les modes de distribution du matériel génétique forestier amélioré.

Aucun

4.23 Est-ce que votre pays a mis en oeuvre un programme national de semences améliorées?

Non.

Chapitre 5: La situation des programmes nationaux, de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la législation

Programmes nationaux

5.1 Lister les principales institutions activement engagées dans le travail de terrain et de laboratoire en matière de conservation des ressources génétiques forestières

DEAL (Ministère en charge de l'environnement déconcentré)

UAG (Université)

INRA (Institut de recherche)

CBIG (Association)

ONF (Etablissement public gestionnaire de la forêt publique)

PNG (Etablissement public gestionnaire de la forêt publique)

5.2 Les institutions impliquées sont-elles: des institutions gouvernementales, non gouvernementales, instituts de recherche, universités, industries, etc.

Cf. § 5.1

5.3 Lister les principales institutions activement engagées dans l'amélioration des arbres sur le terrain.

L'ONF est engagé dans l'amélioration globale des MGF, dans le cadre de la sylviculture des parcelles de production (élimination des arbres mal conformés et non adaptés aux stations forestières).

5.4 Les institutions impliquées sont-elle: des institutions gouvernementales, non gouvernementales, instituts de recherche, universités, industries, etc.

Cf. § 5.1

5.5 Lister le nombre d'institutions indirectement et directement liées à la conservation et à la gestion des ressources génétiques forestières dans le pays.

Cf. § 5.1 pour les institutions intervenant directement, auxquelles il convient de rajouter les ONG locales impliquées dans des actions de restauration d'habitats, dont les principales et les plus actives au niveau forestier sont :

- AEVA (Association pour l'Etude et la protection des Végétaux des Antilles)
- AGO (Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie)

5.6 Est-ce que votre pays a développé un Programme national de ressources génétiques forestières?

Non.

On note cependant dans le plan d'action outremer pour la biodiversité de la Guadeloupe quelques études à thématiques génétiques forestières (cf 2.3).

5.7 Si c'est le cas, veuillez décrire sa structure et ses principales fonctions dans votre Rapport national.

Sans objet.

5.8 Quelles sont les parties prenantes nationales (secteur public et privé, institutions éducatives et de recherche, organisations de la société civile, communautés locales, etc.) qui participent à la planification et à la mise en oeuvre des programmes nationaux de ressources génétiques forestières ?

cf 5.1

5.9 Est-ce que votre pays a mis en place un cadre juridique pour les ressources génétiques forestières stratégiques, plans et programmes? Si oui, décrire ce cadre.

Pas de programme en Guadeloupe

5.10 Est-ce que votre programme national de ressources génétiques forestières coopère avec d'autres programmes nationaux dans certains domaines précis (par ex. l'agriculture, la biodiversité, le développement, les programmes environnementaux)?

Sans objet, pas de programme national.

5.11 Quelles sont les tendances au niveau du soutien de votre programme national sur les ressources génétiques forestières durant ces 10 dernières années – s'est développé, a décliné, est resté identique? Est-ce que les financements du programme se sont accrus, ont diminué ou restent stables?

Sans objet, pas de programme national

5.12 Est-ce que vous avez déterminé des obstacles au niveau des soutiens financiers actuels, nécessaires pour atteindre les objectifs que votre pays s'est fixé en termes de ressources génétiques forestières? Si oui, indiquer les besoins et priorités dans votre Rapport national.

Sans objet, pas de programme national.

5.13 Indiquer les principaux défis, besoins et priorités auxquels votre pays a dû faire face durant ces 10 dernières années en matière de conservation ou renforcement du programme national de ressources génétiques forestières?

Sans objet, pas de programme national.

Réseaux:

5.14 Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a développé/renforcé les réseaux nationaux sur les ressources génétiques forestières?

Pas de réseau constitué en Guadeloupe. La France métropolitaine possède un réseau qu'il pourrait être judicieux d'approcher.

5.15 Indiquer les participants des réseaux et les principales fonctions de ces réseaux et les bénéfices générés.

Sans objet.

Education, recherche et formation:

5.16 Lister le nombre et les catégories (privées, publiques, gouvernementales, etc.) d'institutions de recherche qui travaillent sur les ressources génétiques forestières dans votre pays.

UAG (Université)

INRA (Organisme de recherche)

ONF (Organisme gestionnaire de la forêt publique)

5.17 Lister le nombre de projets de recherche liés aux ressources génétiques forestières.

- Plusieurs thèses passées et en cours à l'UAG. Ce paragraphe à compléter ultérieurement.

- Projet Poirier Pays à l'ONF et à l'INRA

5.18 Estimer le budget alloué à la recherche sur les ressources génétiques forestières dans le pays.

Le projet Poirier pays, transféré à l'ONF en 2002, a fait l'objet d'une demande FEADER de 149 728 € en 2008 (pour la période 2008-2012).

5.19 Lister le nombre de brevets (s'il en existe) liés aux ressources génétiques forestières.

Aucun brevet connu déposé par les institutions publiques. Données inconnues pour le domaine privé.

5.20 Quelle est la situation en matière d'études et formations en ressources génétiques forestières?

Quasi-inexistante. Un renforcement des capacités à l'UAG et à l'ONF permettrait de mener à bien les programmes.

La priorité à afficher est l'accès à des formations botaniques et à des domaines associés (écologie forestière, phénologie, génétique, interactions faune-flore, fonge, etc.). Actuellement, les formations dispensées en Guadeloupe n'offrent qu'un cursus de biologie sans spécialisation et sans contenu en génétique forestière.

5.21 Quelles sont vos besoins et priorités au niveau des études et formations encourageant l'utilisation durable, le développement et la conservation des ressources génétiques forestières?

Les besoins se situent au niveau de la recherche fondamentale (être capable de disposer d'une banque de graines et de pollen, maîtriser les techniques d'extraction de ce matériel).

La sensibilisation des personnels des organismes gestionnaires de la forêt (ONF et PNG) passe par la formation aux concepts de ressources génétiques. Il est à craindre que les personnels de terrain ne disposent pas aujourd'hui du temps nécessaire à l'application des éventuelles consignes liées à la conservation des ressources génétiques (prise en compte de la qualité génétique dans la gestion courante des peuplements forestiers).

5.22 Quels sont les principaux obstacles pour développer des études et des formations et qu'est-ce qui peut être fait pour surmonter ces obstacles?

Pas d'enseignement ni de formation spécifiquement dédiés aux ressources génétiques forestières.

Il convient de justifier de l'importance d'un tel domaine à l'UAG afin qu'ils permettent à des étudiants et à des chercheurs de développer des projets sur ces thématiques

5.23 Est-ce que votre pays a développé une stratégie pour répondre aux besoins d'études et de formations sur les ressources génétiques forestières?

Non.

5.24 Est-ce que votre pays a identifié des possibilités d'études et de formations à l'étranger? Si oui, quels sont les obstacles pour bénéficier de ces opportunités d'études et de formations?

Pas d'information.

Législations nationales:

5.25 Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a établi une législation ou des réglementations concernant les ressources génétiques forestières (phytosanitaires, production de semences, droits des obtenteurs forestiers, autres)?

Rien de spécifique à la Guadeloupe. Les lois sur les ressources génétiques forestières s'appliquent au niveau national (voir le rapport de la France hexagonale).

5.27 Est-ce que votre pays a identifié des obstacles pour développer une législation et des réglementations sur les ressources génétiques forestières? Si oui, quels sont vos besoins et priorités pour surmonter ces obstacles?

Pas d'information.

Systèmes d'information:

5.28 Est-ce que votre pays a développé des systèmes de gestion des données pour soutenir les efforts d'utilisation durable, de développement et de conservation des ressources génétiques forestières?

- Base de Données dendrométrique des parcelles de plantations forestières (ONF). Un inventaire statistique est mené sur l'ensemble des parcelles MGF de la FDD ;

- Base de données d'inventaires naturalistes commune au PNG, à l'ONF et au CDL (inventaires d'orchidées, d'arbres rares...). Certaines données sensibles (localisation des orchidées protégées...) sont diffusées exclusivement aux gestionnaires de la forêt et aux administrations compétentes.

;

- Système d'Information Géographique géré par les différents services de l'Etat, rassemblés au sein d'un club SIG regroupant tous les services ;

- Base de données des arbres des arboretums de la Guadeloupe gérée par le CBIG.

5.29 Est-ce que vos systèmes de documentation ont été informatisés dans des formats standard pour faciliter les échanges de données

Oui (Formats Excel (BDD) et MapInfo (SIG)). La BDD des inventaires naturalistes est disponible sur un site Web.

5.30 Quels sont vos priorités et besoins?

La coopération entre les établissements doit être encouragée et maintenue.

5.31 Quelles sont les principaux défis, besoins et priorités pour développer et améliorer vos systèmes de gestion des informations sur les ressources génétiques forestières?

Pas d'information.

Sensibilisation du public:

5.32 Comment pourriez-vous décrire la sensibilisation mise en place dans votre pays sur le rôle et la valeur des ressources génétiques forestières (aucune sensibilisation/problématique, reste méconnue, sensibilisation limitée, satisfaisante, excellente)?

Sensibilisation très limitée. Quelques articles de communication sur la Sylvathèque et le programme du poirier pays lors de manifestations ponctuelles (journées de l'environnement...). La problématique de la génétique forestière reste une affaire de rares spécialistes forestiers.

5.33 Est-ce que votre pays a développé des programmes de sensibilisation sur les ressources génétiques forestières? Si oui, veuillez décrire ces programmes ainsi que leurs résultats.

Non.

5.34 Est-ce que votre pays a identifié plusieurs contraintes en matière de programmes de sensibilisation du public sur les ressources génétiques forestières?

Non.

5.35 Si oui, quels sont vos besoins et priorités pour surmonter ces contraintes?

Pas d'information.

Chapitre 6: Les niveaux de coopération régionale et internationale

Réseaux internationaux :

6.1 A quels réseaux régionaux et sous-régionaux sur les ressources génétiques forestières ou réseaux thématiques sur les ressources génétiques forestières votre pays a-t-il participé durant ces 10 dernières années, et quels bénéfices en a-t-il tiré?

Le programme INTERREG IV « Caraïbes » a été approuvé, par la Commission européenne le 27 mars 2008, au bénéfice des régions de Guadeloupe, Guyane, Martinique, ainsi que des nouvelles collectivités d'Outre-Mer (COM) de Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union européenne et relève de l'objectif « coopération territoriale européenne » 2007/2013 qui vise à :

- renforcer la coopération au niveau transfrontalier par des initiatives conjointes locales et régionales,
- renforcer la coopération transnationale par des actions favorables au développement territorial intégré en liaison avec les priorités de la Communauté,
- renforcer la coopération interrégionale et l'échange d'expérience au niveau territorial approprié.

Dans ce programme, un projet intitulé "Protection et valorisation des écosystèmes humides littoraux de la Caraïbe" a été lancé en 2010, piloté par l'ONF Guadeloupe. Il concerne 6 territoires : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Cuba, Porto Rico et Venezuela. 11 actions ont été retenues (protection, gestion, connaissance, valorisation, communication, etc.) et 16 partenaires (Université Antilles-Guyanne (UAG), ONCFS, DIREN, Parc Naturel de Guadeloupe, Parc Naturel Régional de la Martinique, etc.) sont fédérés autour de ce projet.

La thématique génétique forestière a été indirectement abordée lors du reboisement des terres inondées en Mangle-médaille (*Pterocarpus officinalis*). Les plants ont en effet été sélectionnés en forêt naturelle selon leur vigueur. Ils ont ensuite été élevés en pépinière puis plantés selon diverses modalités (densité, taux de couverture...).

De nombreuses actions de connaissances du milieu, de génie écologique et de communication sur les zones humides ont été menées.

Le programme s'est clos en 2012.

Cf 2.8 pour les congrès des forestiers de la Caraïbes.

6.2 Quels sont les besoins et les priorités de votre pays pour développer ou renforcer les réseaux internationaux de ressources génétiques forestières?

Une analyse génétique plus poussée des résultats des travaux INTERREG est souhaitable (diversité génétique des Mangles-médaille, récolte de graines d'individus venant de différentes localisations et plantations comparatives...). En effet, le cadre de la coopération caribéenne étant déjà acquis, des travaux supplémentaires permettraient de pérenniser les actions menées lors du projet.

Programmes internationaux:

6.3 Quels sont les programmes internationaux sur les ressources génétiques forestières dont votre pays a tiré le plus de bénéfices et pourquoi?

Pas de programme international mené.

6.5 Est-ce que durant ces 10 dernières années, le soutien financier international pour les ressources génétiques forestières a évolué dans votre pays?

Néant.

6.6 Quels sont les besoins et les priorités de votre pays pour les futures collaborations au niveau international en matière de :

- Connaissance de la diversité intraspécifique d'essences locales utilisées (artisanat, pharmacopée.): proposition de sujets génétiques lors de la prochaine rencontre des forestiers de la Caraïbe, études et sensibilisation sur les essences de production, en particulier le MGF (adaptation de la sylviculture), proposition de collaboration avec les autres gestionnaires forestiers... ;
- Renforcement de la conservation et de la gestion in situ : rôle coordinateur du CBIG à développer, proposition de classement de provenances forestières (une variété de la Guadeloupe pourrait être proposée) ;
- Renforcement de la conservation et de la gestion ex situ : rôle coordinateur du CBIG à développer, valorisation des jardins botaniques existants par un partage des collections avec les autres îles de la Caraïbe ;
- Renforcement de l'utilisation des ressources génétiques forestières : mention de la problématique dans les itinéraires sylvicoles, étudier le gain en productivité possible et le comparer aux autres îles de la Caraïbe et à l'Amérique centrale (aire d'origine du MGF)... ;
- Renforcement des systèmes de gestion de l'information et systèmes d'alerte rapide sur les ressources génétiques forestières ;
- Renforcement de la sensibilisation du public : programme de communication à mettre en place.

Accords internationaux :

6.7 Est-ce que durant ces 10 dernières années, votre pays a adhéré à des accords, traités, conventions ou accords commerciaux internationaux qui soient importants en termes d'utilisation durable, développement et conservation des ressources génétiques forestières?

Voir les actions de la France métropolitaine.

6.8 Si oui, décrire brièvement l'impact de ces accords en matière de conservation et utilisation durable des ressources génétiques forestières dans votre pays.

Impact non mesuré.

Chapitre 7: L'accès aux ressources génétiques forestières et le partage des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières:

Accès aux ressources génétiques forestières :

7.1 Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a adhéré à des accords internationaux importants en matière d'accès aux ressources génétiques forestières et de transfert et de partage des avantages résultant de leur utilisation?

Oui (voir le rapport de la France métropolitaine).

7.2 Si oui, listez-les dans votre rapport national.

Voir le rapport de la France métropolitaine

7.3 Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a développé ou modifié la législation nationales et les politiques ou mis en place d'autres autres actions en termes d'accès aux ressources génétiques forestières de votre pays et de partage des avantages résultant de leur utilisation?

Cf. § 5.9.

7.4 Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a entrepris des actions en matière de gestion pour maintenir ou améliorer l'accès aux ressources génétiques forestières qui existent en dehors de votre pays (par ex. accords passés en matière d'échange de germoplasme)?

Sans information

7.5 Si oui, décrire les actions entreprises.

Sans objet.

7.6 Indiquer si possible le nombre de lots obtenus, les pays d'origine et les finalités de ces échanges de germoplasme.

Sans objet.

7.7 Est-ce que durant ces 10 dernières années, l'accès aux ressources génétiques forestières a toujours été le même, s'est amélioré ou est devenu plus difficile?

L'INRA Guadeloupe a abandonné son programme forêt dans les années 1990. L'accès à ces ressources est devenu plus compliqué suite au départ des chercheurs forestiers.

7.8 Durant ces 10 dernières années, est-ce que votre pays a rencontré des difficultés à maintenir ou développer l'accès aux ressources génétiques forestières qui existent dans les autres pays? Cet accès à ces ressources génétiques forestières est-il adapté pour soutenir les objectifs de développement des forêts? Si non, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation?

Sans objet.

7.9 Est-ce que votre pays restreint l'accès à certains types de ressources génétiques forestières? Si oui, indiquez quelles sont les restrictions et pour quelles raisons.

Non

7.10 Pour votre pays, quels sont les avantages qui résultent de l'utilisation des ressources génétiques forestières (Veuillez fournir des informations qualitatives et quantitatives si vous en disposez.).

Avantages qui en résulteraient :

- Avantages économiques (essences de reboisement pour la production de bois d'oeuvre ou de fruits) : bois feuillus plantés pour leur utilisation en ébénisterie ou artisanat ;
- Avantages socio-culturels et alimentaires pour les essences cultivées (vanille, igname...) ;
- Avantages patrimoniaux : essences forestières endémiques conservées.

7.11 Qui, dans votre pays, bénéficie des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières?

L'Etat est un bénéficiaire, en tant que propriétaire de la forêt domaniale et qu'usufruitier de la FDD. Les propriétaires privés bénéficiant de plantations de mahoganys réalisées sur des financements Etat (FFN, Fonds Forestier National) dans les années 50 et 60 ;

Les agriculteurs bénéficiant de semences ou plants issus des programmes d'amélioration.

7.12 Est-ce que votre pays a établi des mécanismes de partage des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières? Si oui, veuillez les décrire.

Non

7.13 Est-ce que votre pays a identifié des obstacles pour réaliser ou améliorer le partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques forestières?

Non

7.14 Si oui, veuillez présenter les obstacles et les manières de les surmonter.

Sans objet

7.15 Indiquer dans votre rapport national quelle importance est accordée au maintien ou à l'amélioration de l'accès aux ressources génétiques forestières et au partage des avantages et indiquer les autres directions stratégiques suivies pour conserver l'accès et le partage des avantages de leur utilisation.

L'importance de ces sujets est aujourd'hui très sous-évaluée. Ce rapport pourra faire émerger quelques actions. Aucune direction stratégique n'est aujourd'hui prise.

Chapitre 8: Les contributions des ressources génétiques forestières à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et au développement durable

8.1 Quelles sont vos priorités pour mieux comprendre les contributions économiques, sociales, environnementales, etc. des ressources génétiques forestières pour le développement des secteurs alimentaire, agricole et forestier?

Etablir un bilan économique/social/environnemental des programmes utilisant les ressources génétiques forestières.

8.2 En quoi la gestion des ressources génétiques forestières contribue-t-elle aux Objectifs de développement du Millénaire dans votre pays?

Sans information.

Annexe 1

Liste des espèces d'arbres de Guadeloupe (386)

<i>Abarema jupunba</i>	<i>Canella winterana</i>	<i>Conostegia montana</i>
<i>Acacia macracantha</i>	<i>Capparis cynophallophora</i>	<i>Cordia alliodora</i>
<i>Acacia muricata</i>	<i>Capparis flexuosa</i>	<i>Cordia collococca</i>
<i>Acacia tortuosa</i>	<i>Capparis frondosa</i>	<i>Cordia curassavica</i>
<i>Acnistus arborescens</i>	<i>Capparis hastata</i>	<i>Cordia dentata</i>
<i>Acrocomia aculeata</i>	<i>Capparis indica</i>	<i>Cordia martinicensis</i>
<i>Acrocomia karukerana</i>	<i>Carapa guianensis</i>	<i>Cordia nesophila</i>
<i>Aegiphila martinicensis</i>	<i>Casearia decandra</i>	<i>Cordia obliqua</i>
<i>Albizia caribaea</i>	<i>Casearia guianensis</i>	<i>Cordia reticulata</i>
<i>Allophylus racemosus</i>	<i>Casearia sylvestris</i>	<i>Cordia sulcata</i>
<i>Amanoa caribaea</i>	<i>Cassine xylocarpa</i>	<i>Cornutia pyramidata</i>
<i>Amphitecna latifolia</i>	<i>Cassipourea guianensis</i>	<i>Crossopetalum rhacoma</i>
<i>Amyris elemifera</i>	<i>Cecropia schreberiana</i>	<i>Croton corylifolius</i>
<i>Andira inermis</i>	<i>Cedrela odorata</i>	<i>Croton flavens</i>
<i>Andira sapindoides</i>	<i>Ceiba pentandra</i>	<i>Cupania americana</i>
<i>Aniba bracteata</i>	<i>Cestrum latifolium</i>	<i>Cupania rubiginosa</i>
<i>Annona glabra</i>	<i>Cestrum laurifolium</i>	<i>Cupania triquetra</i>
<i>Annona montana</i>	<i>Cestrum megalophyllum</i>	<i>Cyathea arborea</i>
<i>Antirhea acutata</i>	<i>Chamaesyce articulata</i>	<i>Cyathea imrayana</i>
<i>Antirhea coriacea</i>	<i>Charianthus alpinus</i>	<i>Cyathea muricata</i>
<i>Ardisia obovata</i>	<i>Charianthus corymbosus</i>	<i>Cyathea tenera</i>
<i>Argusia gnaphalodes</i>	<i>Charianthus purpureus</i>	<i>Cybianthus rostratus</i>
<i>Ateramnus hypoleucus</i>	<i>Chimarrhis cymosa</i>	<i>Cyrilla racemiflora</i>
<i>Ateramnus lucidus</i>	<i>Chionanthus compacta</i>	<i>Dacryodes excelsa</i>
<i>Avicennia germinans</i>	<i>Chione venosa</i>	<i>Daphnopsis americana</i>
<i>Avicennia schaueriana</i>	<i>Chrysobalanus cuspidatus</i>	<i>Diospyros revoluta</i>
<i>Baccharis pedunculata</i>	<i>Chrysobalanus icaco</i>	<i>Dodonaea viscosa</i>
<i>Bauhinia multinervia</i>	<i>Chrysophyllum argenteum</i>	<i>Drypetes glauca</i>
<i>Beilschmiedia pendula</i>	<i>Cinnamomum elongatum</i>	<i>Drypetes glauca var. macrocarpa</i>
<i>Blepharocalyx eggersii</i>	<i>Cinnamomum falcatum</i>	<i>Drypetes serrata</i>
<i>Bontia daphnoides</i>	<i>Citharexylum caudatum</i>	<i>Duranta erecta</i>
<i>Bourreria succulenta</i>	<i>Citharexylum spinosum</i>	<i>Dussia martinicensis</i>
<i>Buchenavia tetraphylla</i>	<i>Clerodendrum aculeatum</i>	<i>Endlicheria sericea</i>
<i>Bucida buceras</i>	<i>Clibadium erosum</i>	<i>Erithalis fruticosa</i>
<i>Bunchosia glandulifera</i>	<i>Clidemia umbrosa</i>	<i>Erythrina corallodendrum</i>
<i>Bunchosia glandulosa</i>	<i>Clusia major = C. alba</i>	<i>Erythroxyllum havanense</i>
<i>Bunchosia polystachia</i>	<i>Clusia mangle</i>	<i>Erythroxyllum squamatum</i>
<i>Bursera simaruba</i>	<i>Coccoloba pubescens</i>	<i>Eugenia albicans</i>
<i>Byrsonima lucida</i>	<i>Coccoloba swartzii</i>	<i>Eugenia axillaris</i>
<i>Byrsonima spicata</i>	<i>Coccoloba uvifera</i>	<i>Eugenia biflora</i>
<i>Byrsonima trinitensis</i>	<i>Coccoloba venosa</i>	<i>Eugenia chrysobalanoides</i>
<i>Calliandra purpurea</i>	<i>Coccothrinax barbadensis</i>	<i>Eugenia coffeifolia</i>
<i>Calliandra tergemina</i>	<i>Colubrina arborescens</i>	<i>Eugenia confusa</i>
<i>Calophyllum calaba</i>	<i>Colubrina elliptica</i>	<i>Eugenia cordata var. sintenisii</i>
<i>Calyptranthes elegans</i>	<i>Comocladia dodonaea</i>	<i>Eugenia duchassaingiana</i>
<i>Calyptranthes forsteri</i>	<i>Conocarpus erectus</i>	<i>Eugenia gregii</i>
<i>Calyptranthes pallens</i>	<i>Conostegia icosandra</i>	<i>Eugenia hodgei</i>

<i>Eugenia lambertiana</i>	<i>Hura crepitans</i>	<i>Morisonia americana</i>
<i>Eugenia ligustrina</i>	<i>Hyeronima laxiflora</i>	<i>Mouriria domingensis</i>
<i>Eugenia megalocarpa</i>	<i>Hymenaea courbaril</i>	<i>Myrcia antillana</i>
<i>Eugenia monticola</i>	<i>Hypelate trifoliata</i>	<i>Myrcia citrifolia</i> var.
<i>Eugenia octopleura</i>	<i>Ilex dioica</i>	<i>citrifolia</i>
<i>Eugenia procera</i>	<i>Ilex macfadyenii</i>	<i>Myrcia citrifolia</i> var.
<i>Eugenia pseudopsidium</i>	<i>Ilex nitida</i>	<i>imrayana</i>
<i>Eugenia rhombea</i>	<i>Ilex sideroxyloides</i>	<i>Myrcia deflexa</i>
<i>Eugenia tapacumensis</i>	<i>Inga fagifolia</i>	<i>Myrcia fallax</i>
<i>Eugenia trinervia</i>	<i>Inga guadeloupensis</i>	<i>Myrcia leptoclada</i>
<i>Euterpe dominicana</i>	<i>Inga ingoides</i>	<i>Myrcia platyclada</i>
<i>Exostema caribaeum</i>	<i>Ixora ferrea</i>	<i>Myrcia splendens</i>
<i>Exostema sanctae-luciae</i>	<i>Jacquinia armillaris</i>	<i>Myrcianthes fragrans</i>
<i>Exothea paniculata</i>	<i>Jacquinia berterii</i>	<i>Myrciaria floribunda</i>
<i>Faramea occidentalis</i>	<i>Jacquinia keyensis</i>	<i>Myrica pubescens</i>
<i>Ficus americana</i>	<i>Jacquinia revoluta</i>	<i>Myrsine coriacea</i>
<i>Ficus citrifolia</i>	<i>Krugiodendron ferreum</i>	<i>Myrsine trinitatis</i>
<i>Ficus insipida</i>	<i>Laguncularia racemosa</i>	<i>Neolaugeria resinosa</i>
<i>Ficus nymphaeifolia</i>	<i>Leucaena leucocephala</i>	<i>Ochroma pyramidale</i>
<i>Ficus trigonata</i>	<i>Licania leucosepala</i>	<i>Ocotea cernua</i>
<i>Forestiera eggersiana</i>	<i>Licania ternatensis</i>	<i>Ocotea coriacea</i>
<i>Forestiera rhamnifolia</i>	<i>Licaria salicifolia</i>	<i>Ocotea dominicana</i>
<i>Forestiera segregata</i>	<i>Licaria sericea</i>	<i>Ocotea eggersiana</i>
<i>Freziera cordata</i>	<i>Lonchocarpus domingensis</i>	<i>Ocotea floribunda</i>
<i>Freziera undulata</i>	<i>Lonchocarpus pentaphyllus</i>	<i>Ocotea imrayana</i>
<i>Garcinia humilis</i>	<i>Lonchocarpus violaceus</i>	<i>Ocotea jacquini</i>
<i>Genipa americana</i>	<i>Maclura tinctoria</i>	<i>Ocotea krugii</i>
<i>Geonoma dussiana</i>	<i>Malpighia glabra</i>	<i>Ocotea leucoxylon</i>
<i>Geonoma martinicensis</i>	<i>Malpighia linearis</i>	<i>Ocotea martinicensis</i>
<i>Gomidesia lindeniana</i>	<i>Malpighia martinicensis</i>	<i>Ocotea membranacea</i>
<i>Graffenrieda latifolia</i>	<i>Mammea americana</i>	<i>Ocotea patens</i>
<i>Guaiacum officinale</i>	<i>Manilkara bidentata</i>	<i>Opuntia rubescens</i>
<i>Guarea glabra</i>	<i>Margaritaria nobilis</i>	<i>Oreopanax capitatus</i>
<i>Guarea macrophylla</i> var.	<i>Marila racemosa</i>	<i>Oreopanax dussii</i>
<i>macro.</i>	<i>Marlierea guildingiana</i>	<i>Ormosia krugii</i>
<i>Guatteria caribaea</i>	<i>Maytenus guyanensis</i>	<i>Ormosia monosperma</i>
<i>Guazuma ulmifolia</i>	<i>Maytenus laevigata</i>	<i>Ouratea guildingii</i>
<i>Guettarda crispiflora</i>	<i>Melicoccus bijugatus</i>	<i>Ouratea longifolia</i>
<i>Guettarda odorata</i>	<i>Meliosma herbertii</i>	<i>Oxandra laurifolia</i>
<i>Guettarda scabra</i>	<i>Meliosma pardonii</i>	<i>Persea urbaniana</i>
<i>Gyminda latifolia</i>	<i>Miconia cornifolia</i>	<i>Phyllanthus mimosoides</i>
<i>Gyrotaenia crassifolia</i>	<i>Miconia furfuracea</i>	<i>Picramnia pentandra</i>
<i>Haematoxylon campechianum</i>	<i>Miconia globuliflora</i>	<i>Picrasma excelsa</i>
<i>Hedyosmum arborescens</i>	<i>Miconia impetiolaris</i>	<i>Pilocarpus racemosus</i>
<i>Henriettea laterifolia</i>	<i>Miconia laevigata</i>	<i>Pilosocereus royeri</i>
<i>Hernandia sonora</i>	<i>Miconia mirabilis</i>	<i>Pimenta racemosa</i>
<i>Hibiscus pernambucensis</i>	<i>Miconia prasina</i>	<i>Piper aduncum</i>
<i>Hippomane mancinella</i>	<i>Miconia striata</i>	<i>Piper hispidum</i>
<i>Hirtella pendula</i>	<i>Miconia tetrandra</i>	<i>Piper reticulatum</i>
<i>Hirtella triandra</i>	<i>Miconia trichotoma</i>	<i>Piscidia carthagenensis</i>
<i>Homalium racemosum</i>	<i>Micropholis guyanensis</i>	<i>Pisonia fragrans</i>

Pisonia subcordata
Pisonia suborbiculata
Pithecellobium unguis-cati
Plinia pinnata
Plumeria alba
Podocarpus coriaceus
Pouteria multiflora
Pouteria pallida
Pouteria semecarpifolia
Prestoea montana
Prockia crucis
Protium attenuatum
Prunus occidentalis
Prunus pleuradenia
Psychotria berteriana
Psychotria mapourioides
Psychotria microdon
Pterocarpus officinalis
Quararibaea turbinata
Randia aculeata
Rauvolfia biauriculata
Rauvolfia nitida
Rauvolfia viridis
Rhizophora mangle
Rhycococcos amara
Richeria grandis
Rochefortia acanthophora
Rochefortia spinosa
Rollinia mucosa
Rondeletia parviflora
Roystonea oleracea
Rudgea citrifolia
Samyda dodecandra
Sapindus saponaria
Sapium glandulosum
Schaefferia frutescens
Schefflera attenuata
Schefflera morototoni
Schoepfia schreberi
Sideroxylon foetidissimum
Sideroxylon obovatum
Sideroxylon salicifolium
Simarouba amara
Siphoneugena densiflora
Sloanea berteriana
Sloanea caribaea
Sloanea dentata
Sloanea massoni
Solanum racemosum
Solanum rugosum
Sophora tomentosa
Spondias mombin
Sterculia caribaea
Stylogyne lateriflora
Styrax glaber
Suriana maritima
Swartzia caribaea
Swartzia simplex
Symphonia globulifera
Symplocos guadeloupensis
Symplocos martinicensis
Tabebuia heterophylla
Tabebuia pallida
Tabernaemontana citrifolia
Talauma dodecapetala
Tapura latifolia
Tecoma stans
Terminalia catappa
Ternstroemia elliptica
Ternstroemia oligostemon
Ternstroemia peduncularis
Tetragastris balsamifera
Tetrazygia angustifolia
Tetrazygia discolor
Thespesia populnea
Tournefortia filiflora
Trema lamarckiana
Trema micrantha
Trichilia pallida
Trichilia septentrionalis
Turpinia occidentalis
Urera caracasana
Vitex divaricata
Weinmannia pinnata
Wercklea tulipiflora
Ximenia americana
Xylosma buxifolium
Xylosma martinicense
Zanthoxylum caribaeum
Zanthoxylum flavum
Zanthoxylum martinicensis
Zanthoxylum microcarpum
Zanthoxylum monophyllum
Zanthoxylum punctatum
Zanthoxylum spinifex

Liste des espèces d'arbres de Saint Martin (149)

<i>Acacia macracantha</i>	<i>Duranta erecta</i>	<i>Myrcia splendens</i>
<i>Acacia tortuosa</i>	<i>Erithalis fruticosa</i>	<i>Myrcianthes fragrans</i>
<i>Acnistus arborescens</i>	<i>Erythrina corallodendrum</i>	<i>Myrciaria floribunda</i>
<i>Adelia ricinella</i>	<i>Erythroxyllum brevipes</i>	<i>Ocotea coriacea</i>
<i>Aegiphila martinicensis</i>	<i>Erythroxyllum havanense</i>	<i>Opuntia rubescens</i>
<i>Allophylus racemosus</i>	<i>Eugenia axillaris</i>	<i>Picramnia pentandra</i>
<i>Amyris elemifera</i>	<i>Eugenia biflora</i>	<i>Picrasma excelsa</i>
<i>Antirhea acutata</i>	<i>Eugenia cordata</i> var. <i>sintenisii</i>	<i>Pilosocereus royeri</i>
<i>Argusia gnaphalodes</i>	<i>Eugenia foetida</i>	<i>Pimenta racemosa</i>
<i>Ateramnus lucidus</i>	<i>Eugenia ligustrina</i>	<i>Piscidia carthagenensis</i>
<i>Avicennia germinans</i>	<i>Eugenia monticola</i>	<i>Pisonia fragrans</i>
<i>Bontia daphnoides</i>	<i>Eugenia procera</i>	<i>Pisonia subcordata</i>
<i>Bourreria succulenta</i>	<i>Eugenia rhombea</i>	<i>Pithecellobium unguis-cati</i>
<i>Bunchosia glandulosa</i>	<i>Euphorbia petiolaris</i>	<i>Plumeria alba</i>
<i>Bunchosia polystachia</i>	<i>Exostema caribaeum</i>	<i>Prestoea montana</i>
<i>Bursera simaruba</i>	<i>Ficus citrifolia</i>	<i>Prockia crucis</i>
<i>Byrsonima crassifolia</i>	<i>Ficus nymphaeifolia</i>	<i>Psidium longipes</i>
<i>Byrsonima lucida</i>	<i>Ficus trigonata</i>	<i>Psychotria microdon</i>
<i>Caesalpinia coriaria</i>	<i>Forestiera eggersiana</i>	<i>Randia aculeata</i>
<i>Canella winterana</i>	<i>Forestiera rhamnifolia</i>	<i>Rauvolfia viridis</i>
<i>Capparis cynophallophora</i>	<i>Guaiacum officinale</i>	<i>Rhizophora mangle</i>
<i>Capparis flexuosa</i>	<i>Guarea glabra</i>	<i>Rochefortia acanthophora</i>
<i>Capparis frondosa</i>	<i>Guettarda odorata</i>	<i>Rochefortia spinosa</i>
<i>Capparis hastata</i>	<i>Guettarda scabra</i>	<i>Samyda dodecandra</i>
<i>Capparis indica</i>	<i>Gyminda latifolia</i>	<i>Sapium glandulosum</i>
<i>Casearia decandra</i>	<i>Haematoxylon campechianum</i>	<i>Schaefferia frutescens</i>
<i>Casearia guianensis</i>	<i>Hibiscus pernambucensis</i>	<i>Schoepfia schreberi</i>
<i>Casearia sylvestris</i>	<i>Hippomane mancinella</i>	<i>Sideroxylon obovatum</i>
<i>Ceiba pentandra</i>	<i>Hura crepitans</i>	<i>Solanum racemosum</i>
<i>Chamaesyce articulata</i>	<i>Hymenaea courbaril</i>	<i>Spondias mombin</i>
<i>Chionanthus compacta</i>	<i>Hypelate trifoliata</i>	<i>Suriana maritima</i>
<i>Chrysobalanus icaco</i>	<i>Inga fagifolia</i>	<i>Tabebuia heterophylla</i>
<i>Citharexylum spinosum</i>	<i>Jacquinia armillaris</i>	<i>Tabebuia lepidota</i>
<i>Clerodendrum aculeatum</i>	<i>Jacquinia berterii</i>	<i>Tabebuia pallida</i>
<i>Clibadium erosum</i>	<i>Jacquinia revoluta</i>	<i>Tabernaemontana citrifolia</i>
<i>Clusia rosea</i>	<i>Krugiodendron ferreum</i>	<i>Tecoma stans</i>
<i>Coccoloba krugii</i>	<i>Laguncularia racemosa</i>	<i>Terminalia catappa</i>
<i>Coccoloba uvifera</i>	<i>Leucaena leucocephala</i>	<i>Ternstroemia peduncularis</i>
<i>Coccoloba venosa</i>	<i>Malpighia glabra</i>	<i>Thespesia populnea</i>
<i>Colubrina arborescens</i>	<i>Malpighia linearis</i>	<i>Tournefortia filiflora</i>
<i>Colubrina elliptica</i>	<i>Mammea americana</i>	<i>Trema micrantha</i>
<i>Comocladia dodonaea</i>	<i>Margaritaria nobilis</i>	<i>Zanthoxylum caribaeum</i>
<i>Conocarpus erectus</i>	<i>Maytenus guyanensis</i>	<i>Zanthoxylum flavum</i>
<i>Cordia collococca</i>	<i>Maytenus laevigata</i>	<i>Zanthoxylum martinicensis</i>
<i>Cordia obliqua</i>	<i>Melicoccus bijugatus</i>	<i>Zanthoxylum monophyllum</i>
<i>Cordia sulcata</i>	<i>Miconia laevigata</i>	<i>Zanthoxylum punctatum</i>
<i>Crescentia linearifolia</i>	<i>Morisonia americana</i>	<i>Zanthoxylum spinifex</i>
<i>Crossopetalum rhacoma</i>	<i>Myrcia citrifolia</i> var.	<i>Ziziphus reticulata</i>
<i>Croton flavens</i>	<i>citrifolia</i>	<i>Ziziphus rignonii</i>
<i>Daphnopsis americana</i>	<i>Myrcia citrifolia</i> var.	
<i>Dodonaea viscosa</i>	<i>imrayana</i>	

Liste des espèces d'arbres de Saint Barthélemy (99)

<i>Acacia macracantha</i>	<i>Guaiacum officinale</i>	<i>Zanthoxylum flavum</i>
<i>Acacia tortuosa</i>	<i>Guettarda odorata</i>	<i>Zanthoxylum punctatum</i>
<i>Amphitecna latifolia</i>	<i>Guettarda scabra</i>	<i>Zanthoxylum spinifex</i>
<i>Amyris elemifera</i>	<i>Haematoxylon campechianum</i>	
<i>Antirhea acutata</i>	<i>Hibiscus pernambucensis</i>	
<i>Argusia gnaphalodes</i>	<i>Hippomane mancinella</i>	
<i>Ateramnus lucidus</i>	<i>Hymenaea courbaril</i>	
<i>Avicennia germinans</i>	<i>Jacquinia armillaris</i>	
<i>Bontia daphnoides</i>	<i>Jacquinia berterii</i>	
<i>Boussieria succulenta</i>	<i>Krugiodendron ferreum</i>	
<i>Bunchosia glandulosa</i>	<i>Laguncularia racemosa</i>	
<i>Bursera simaruba</i>	<i>Leucaena leucocephala</i>	
<i>Canella winterana</i>	<i>Licaria triandra</i>	
<i>Capparis cynophallophora</i>	<i>Malpighia glabra</i>	
<i>Capparis flexuosa</i>	<i>Malpighia linearis</i>	
<i>Capparis frondosa</i>	<i>Malpighia martinicensis</i>	
<i>Capparis hastata</i>	<i>Maytenus laevigata</i>	
<i>Capparis indica</i>	<i>Melicoccus bijugatus</i>	
<i>Ceiba pentandra</i>	<i>Morisonia americana</i>	
<i>Chrysobalanus icaco</i>	<i>Myrcianthes fragrans</i>	
<i>Citharexylum spinosum</i>	<i>Myrciaria floribunda</i>	
<i>Clerodendrum aculeatum</i>	<i>Opuntia rubescens</i>	
<i>Coccoloba uvifera</i>	<i>Pilosocereus royeni</i>	
<i>Coccoloba venosa</i>	<i>Pimenta racemosa</i>	
<i>Colubrina arborescens</i>	<i>Piscidia carthagenensis</i>	
<i>Colubrina elliptica</i>	<i>Pisonia fragrans</i>	
<i>Comocladia dodonaea</i>	<i>Pisonia subcordata</i>	
<i>Conocarpus erectus</i>	<i>Pithecellobium unguis-cati</i>	
<i>Cordia collococca</i>	<i>Plumeria alba</i>	
<i>Cordia dentata</i>	<i>Psidium longipes</i>	
<i>Cordia obliqua</i>	<i>Psychotria microdon</i>	
<i>Crescentia linearifolia</i>	<i>Randia aculeata</i>	
<i>Crossopetalum rhacoma</i>	<i>Rauwolfia viridis</i>	
<i>Croton flavens</i>	<i>Rocheffortia acanthophora</i>	
<i>Duranta erecta</i>	<i>Samyda dodecandra</i>	
<i>Erithalis fruticosa</i>	<i>Sapindus saponaria</i>	
<i>Erythroxylum brevipes</i>	<i>Schaefferia frutescens</i>	
<i>Erythroxylum havanense</i>	<i>Schefflera attenuata</i>	
<i>Eugenia axillaris</i>	<i>Schoepfia schreberi</i>	
<i>Eugenia cordata</i> var. <i>cordata</i>	<i>Sideroxylon obovatum</i>	
<i>Eugenia foetida</i>	<i>Solanum racemosum</i>	
<i>Eugenia ligustrina</i>	<i>Spondias mombin</i>	
<i>Eugenia monticola</i>	<i>Suriana maritima</i>	
<i>Eugenia rhombea</i>	<i>Tabebuia heterophylla</i>	
<i>Euphorbia petiolaris</i>	<i>Tecoma stans</i>	
<i>Exostema caribaeum</i>	<i>Terminalia catappa</i>	
<i>Ficus citrifolia</i>	<i>Thespesia populnea</i>	
<i>Forestiera eggersiana</i>	<i>Vitex divaricata</i>	

Bibliographie

BO Diallo, HI Joly, D McKey, M Hosaert-McKey, MH Chevallier, 2007. Genetic diversity of *Tamarindus indica* populations: Any clues on the origin from its current distribution ? African Journal of Biotechnology Vol. 6 (7), pp. 853-860.

CIRAD-Forêt, 1999. Proposition de projet FIC : Amélioration des connaissances et optimisation de l'utilisation des bois de la région Amazonie - Guyanes - Antilles, 18 p.

Demoly JP., Picard F., 2005. Guide du patrimoine botanique en France, éditions Actes Sud.

Feldmann P., Barré N., 2001. Atlas des orchidées sauvages de la Guadeloupe. Patrimoines naturels, 48 : 228 p.

Gall Y., 2010. Rapport interne ONF sur l'étude Poirier pays (non publié)

Huc, R.; Bariteau, M. ;1987:- *Tabebuia heterophylla* (D.C.) Britton; données nouvelles sur la reproduction sexuée et végétative. Ann. des Sciences forestières. 44(3):359-363.

Huc, R. ;1985:- Premiers résultats expérimentaux sur le comportement de *Tabebuia heterophylla* (DC) Britton et de *Hymenaea courbaril* L. vis-à-vis de la sécheresse. Ann. Sci. For. 42(2):201-224.

Muller F., Voccia M., Bâ A. et Bouvet JM., 2009. Genetic diversity and gene flow in a Caribbean tree *Pterocarpus officinalis* Jacq.: a study based on chloroplast and nuclear microsatellites. Genetica Volume 135, Number 2, 185-198.

ONF, 2004. Plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Petite Terre.

Ruiz, I. ;1990:- Variabilité géographique et ecophysiologique de *Tabebuia heterophylla* (D.C.) Britton. mémoire ENITEF, INRA Guadeloupe. 54 pages.

Rousteau, A. 1996. Carte écologique de la Guadeloupe. ONF, UAG, PNG. 1 carte, 36 p.

Soubeyran Y., 2008. Espèces exotiques envahissantes dans les collectivités françaises d'outre-mer. Etat des lieux et recommandations. Collection Planète Nature. Comité français de l'IUCN, Paris, France.

Vennetier, M., 1998. Le Mahogany à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla* King). Bulletin technique ONF, n°36, Forêts tropicales. p. 23-28. ISSN 0395-7497.